

api

INFORMATIONS
REGIONALES

HEBDO
n° 41/5 sept.

dir. B.Lambert

2F 50

COUÛERON :

Les Magouilles de Renard



COUERON: UN NOUVEAU RENARD DANS LA BASSE-COUR



Monsieur RENARD de la Guerche de Bretagne, propriétaire de 5 ha de terrain agricole à la Lande des Bauches en COUERON veut vendre ses 5 ha, mais ce propriétaire voulant jouer les spéculateurs trouve trop maigre les 5 millions d'anciens francs que valent ces terrains.

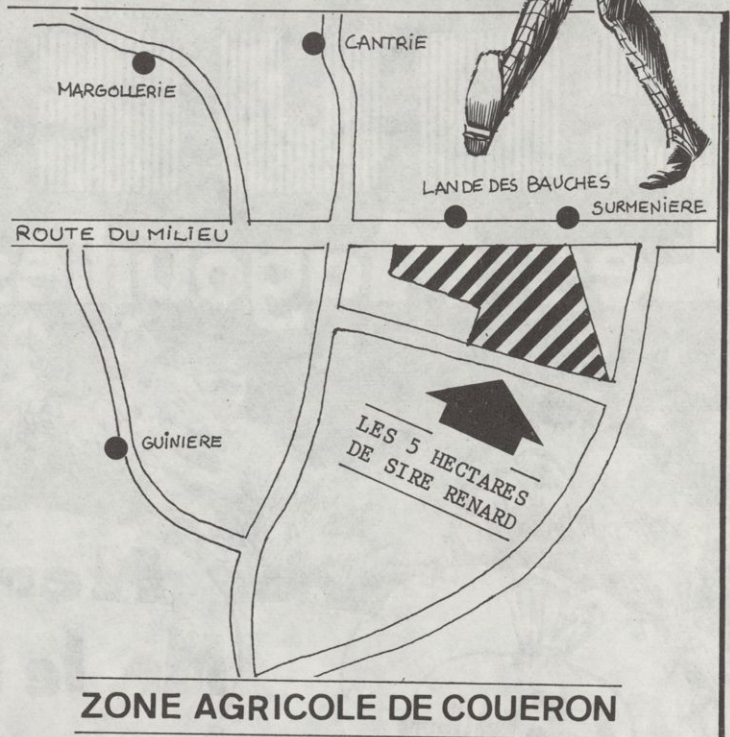
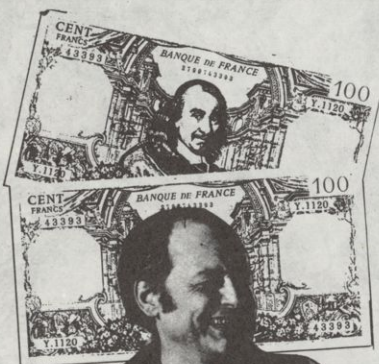
Au mois de juin dernier, M. RENARD gérant de ses biens demande à la Mairie de COUERON de passer ses terrains de zone réservée à l'agriculture en zone de loisirs (du même coup, ces terrains devenaient constructibles et on apprenait aussitôt qu'un projet de tennis privé était en cours). Les 27 conseillers municipaux donnaient sans hésiter leur accord puisque sans jamais que ce projet soit connu des Couéronnais, il était voté.

CONCLUSION :

Avec le Plan d'Occupation des Sols (POS) voté au mois de janvier 78, Monsieur RENARD devait toucher 5 millions d'AF...

Suite à la décision des 27 conseillers du mois de juin 78, Monsieur RENARD va toucher 30 à 40 millions d'AF...

Pour nous, travailler la terre, accorder à un spéculateur la possibilité d'empocher des dizaines de millions de cette façon, fera de



nous un jour ou l'autre des chômeurs Les propriétaires préfèrent le non renouvellement de bail, expulser des fermiers au profit de leurs intérêts aussi louer à des gros sans bail : vente d'herbes à l'année. On constate d'année en année, une augmentation très ferme de l'achat et de la location de la terre. Pour les petits paysans, les charges sociales deviennent de plus en plus lourdes puisque c'est basé sur la valeur des terrains vendus dans la région. Certains propriétaires n'hésitent pas à laisser inculte leur terrain afin de jouir plus aisément tel Monsieur RENARD.

Un tennis de plus à COUERON pour qui ? Nous savons que la pratique de ce sport en club privé n'est pas à la portée des travailleurs de COUERON, mais seulement pour la bourgeoisie de la région.

NON AU CLUB PRIVE DE TENNIS A LA LANDE DES BAUCHES !

LA TERRE AUX PAYSANS A LA LANDE DES BAUCHES !

Nous sommes surpris que pour faire le plan d'occupation des sols la population a été invitée, il y a tout juste 6 mois à être informée et pour le profit d'un spéculateur on prend à 27 conseillers des décisions importantes sans en parler à personne (les vents ont sans doute tourné !). Le développement de la commune de COUERON se fait avant tout pour les besoins financiers de certains privilégiés et non avant tout pour les besoins des travailleurs.

Monsieur RENARD est aussi un industriel et envisage de transférer son imprimerie qu'il possède à NANTES à la Chabossière en COUERON (près de la Guérinière) et à demander encore à la Mairie de COUERON de lui donner 280 millions, ce que le Conseil Municipal de COUERON a accepté et comme chantage peut-être, quelques emplois couéronnais.

Monsieur RENARD, le gros industriel remboursera la commune en 15 ans si l'entreprise marche bien, mais si elle se trouve en difficulté, ce sont encore les travailleurs couéronnais qui paieront la casse avec leurs impôts.

"Des travailleurs de la terre de COUERON."

REFUS DU REMEMBREMENT

PAS SI FOU



Le refus du remembrement, c'est de la "folie furieuse". Pour le pouvoir (de droite et de gauche) et ses alliés en blouse blanche, la question ne fait guère de doute. Gildas LE COENT en sait quelque chose... Pour s'être opposé avec son père au passage d'un bulldozer venu "araser" leur verger, il a passé plus de huit mois en hôpital psychiatrique. Ce "sujet fruste vivant avec son père qui ne l'est pas moins" présentait aux dires du psychiatre "des troubles mentaux à type de délire hallucinatoire" qui l'ont "conduit à s'opposer à des opérations de remembrement

dans le cadre des difficultés inhérentes à toute une commune".

Il serait toujours "fou" et enfermé comme tel, si les opposants au remembrement n'avaient pas mis l'affaire sur la place publique. Création de comités pour la libération de Gildas en Bretagne et à PARIS, une pétition recueillant 6 000 signatures, une manifestation fin mai, à GUINGAMP.

La grande presse régionale et nationale a fini par "s'emparer" de "l'affaire".

Le scandale devenait trop criant, et le bon docteur ROBERT a dû relâcher Gildas.

Gildas LE COENT est libre depuis le 16 juin. Il avait été interné d'office à l'hôpital psychiatrique de PLOUGUERNEVEL le 29 septembre 77. Il n'était pas malade tous ceux qui le connaissaient le disaient, tous ceux qui connaissaient son histoire le savaient. Pourtant, le maire PCF de TREBRIVAN et son conseiller PS n'ont pas hésité à appliquer contre lui, contre sa révolte, contre son refus du remembrement, la loi d'internement d'office qui date de 1838... Et ce n'est pas un cas isolé ! C'est par centaines que se comptent les paysans internés à l'hôpital de PLOUGUERNEVEL. Par exemple, lors du remembrement de PLONEVEZ DU FAOU, 24 paysans opposés au remembrement se sont retrouvés à l'hôpital pour "dépression nerveuse". C'est que l'enjeu est de taille. Le remembrement n'est qu'une étape. Viendront ensuite les Plans d'Occupation des Sols (POS) qui achèveront la désertification de la Bretagne : grosses exploitations capitalistes, centrales nucléaires, camps militaires, parcs à touristes... C'est ainsi que le pouvoir compte remodeler le paysage breton.

Les opposants au remembrement sont porteurs d'un projet exactement inverse : rester à la terre pour en vivre, empêcher élimination et ruine des petits paysans, soutenir le repeuplement des campagnes.



Dans ce contexte, la libération de Gildas est de ces victoires politiques qui redonnent confiance dans la possibilité des paysans à s'opposer au remembrement.

Pour fêter cette réussite, un fest-noz s'est tenu en août près de TREBRIVAN. Les maoïstes de l'UCFML nous ont fait parvenir un communiqué à ce sujet :

"Samedi 19 août 1978 à MAEL CARHAIX, 300 personnes ont participé au fest-noz organisé par les maoïstes de l'UCFML en soutien aux luttes paysannes et pour fêter la libération de Gildas LE COENT.

Tous ceux qui étaient venus ont pu danser grâce aux soeurs LOZACH', à JEANCOURT et son partenaire, et grâce aux sonneurs TOUTOUS-LEMEUR, ainsi que GREPILLON et ses amis.

La chaude ambiance qui régnait témoignait que tous ceux qui étaient là, étaient partie prenante de la victoire remportée avec la libération de Gildas. Autour des paysans du Syndicat de Défense contre le Remembrement de TREBRIVAN, au complet, il y avait des paysans d'autres communes de Bretagne en lutte eux aussi contre le remembrement, et la jeunesse locale ; et aussi des gens des villes qui se sont déjà mobilisés dans la campagne pour la libération de Gildas et qui venaient apprendre des luttes paysannes.

Le fest noz a préparé déjà les forces contre les nouvelles attaques que les "contents" du remembrement vont sans doute lancer à TREBRIVAN avant la Saint Michel ; Il montre que le Syndicat de Défense est toujours uni depuis 5 ans et qu'un camp populaire dans les villes et dans les campagnes commence à exister autour de lui."

DES PAYSANS ... A LA PLAGE !



LE FRONT DE MER A SAINT-JEAN-DE-MONTS

Vers SAINT JEAN DE MONTS en plein mois d'août, il est 11 H du matin, il fait soif. Mais où peut bien être ce stand Paysans-Travailleurs ?

On s'est peut-être trompé de direction.

Un stand tout en bois : "Ici vente directe de produits agricoles." C'est là, dans un champ à 300 mètres de Merlin-Plage. Sur le comptoir, des légumes, des oeufs, quelques fruits, du vin. Et aussi, des tracts et des numéros de "Vent d'Ouest", journal des Paysans-Travailleurs, des affiches collées un peu partout. Beaucoup de clients, certains discutant autour du vin, d'autres faisant leurs courses comme dans n'importe quel magasin.

un stand autogéré ?

Quelques interrogations sur le fonctionnement de ce stand à l'époque des moissons et des vacances :

- Comment les paysans peuvent-ils tenir le stand ?

"Certains prennent sur leurs vacances, et puis on fait participer certains non-paysans pour assurer les permanences."

- Et pour le ravitaillement ?

"La prise en charge est collective. Chaque jour de la semaine une équipe de paysans-travailleurs assure le ravitaillement en lait frais, en légumes et tout le reste. En plus, elle aide les permanents, et c'est normal. Pour faire fonctionner le stand, c'est indispensable qu'il y ait cette prise en charge collective."

les consommateurs

Ce sont ceux des Merlin et des campings environnants.

Pour certains, c'est la troisième année consécutive qu'ils viennent au stand, connaissant le muscadet et le lait frais. Pour d'autres, on passe voir :

- "C'est quoi la moquette ?"
- "Un plat typiquement vendéen, elle vient d'un producteur qui est paysan-travailleur près de la Roche-sur-Yon."
- "Comment ça ? Il travaille en dehors de ses champs... ?"
- "Mais non ! Il est membre du syndicat qui tient le stand..."

Et ainsi de suite pour expliquer parfois dans l'indifférence, parfois avec une écoute attentive ce que sont ces paysans un peu spéciaux. Et on voit bien que même les plus indifférents ne sont pas rebutés par les propos revendicatifs des vendeurs. Revendications syndicales et commerce font bon ménage !

Connaissez-vous la Wessafric ?
C'est une maison à grand trafic
Pour exploiter les p'tits paysans
Savez-vous comment elle s'y prend ?



C'est la troisième saison que les Paysans-Travailleurs de Vendée tiennent ce stand sur la cote. Une opération financière et syndicale nous disent les paysans en goutant le muscadet, c'est-à-dire se faire des sous et essayer d'expliquer la situation des paysans aux touristes. Apparemment, il y a beaucoup de monde. Ça marche plutôt bien.

Aujourd'hui, c'est un paysan de Montaigu qui a pris sa journée pour venir filer un coup de main. Demain, ce sera une paysanne du Sud : un roulement permanent qui dérouté les consommateurs...

Non, ce n'est pas un commerce comme les autres. Les produits sont différents, l'ambiance est décontractée et on fait parfois du syndicalisme. En plus des affiches et des tracts, on explique que ce n'est pas une coopérative de production, mais un stand pour financer une organisation syndicale.

Les produits sont frais, mais parfois à peine moins chers qu'au supermarché. Discussion permanente sur les prix à établir. On s'interroge sur l'intégration dans le commerce touristique. Faut-il que le consommateur paie moins cher qu'ailleurs ?

les fêtes populaires

Deux fêtes autour du stand.

Quelle aubaine ! A côté des "Merlin", folklore vendéen et luttes paysannes. Pour les paysans-travailleurs, à nouveau le tiraillement entre une fête-kermesse et un autre type de fête. Pour la première, celle de juillet, c'est un groupe folklorique qui assure le spectacle ; le vin coule à flots et les caisses se remplissent. L'objectif financier est atteint, mais est-ce suffisant ?

La fête d'aout va prendre un autre visage. La troupe des Jacquous venue de la Sarthe dénonce la WESSAFIC avec marionnettes et chansons. Celle des anti-larbins (M.R.J.C.) invite les touristes à voir les "dessous" de la saison : consommation tous azimuts, et exploitation des saisonniers. Chez les spectateurs, c'est d'abord l'étonnement suivi d'une grande attention. Le théâtre des marionnettes explique l'intégration des petits paysans dans la chaîne des firmes agro-alimentaires. Explication difficile mais suffisamment bien faite pour que les vacanciers s'y intéressent.

Sans doute manquait-il ensuite un lieu de débat autour duquel les spectateurs intéressés auraient pu se renseigner et s'informer, car les jours suivants, beaucoup sont venus au stand avec une forte demande sur la WESSAFIC et les mécanismes d'intégration. Trouver un moyen d'expliquer simplement les problèmes demeure une tâche difficile qui reste à résoudre.

une bouffée d'air pur

Le stand a bien marché allions nous dire, comme le pensent tous ceux qui y ont participé. Financer le mouvement paysan-travailleur c'est préparer l'avenir et les luttes qu'il y aura à mener. C'est loin d'être négligeable.

A cette bouffée d'air pur, ajoutons en une deuxième. Dans cet univers touristique désolant

AOUT-PLAGE PARADE



où les gens s'entassent, consomment et s'ennuient, la présence des Paysans-Travailleurs assure une rupture.

On arrive un peu à parler de la hausse des prix, de l'exploitation, des luttes sociales. Bref ! Dans cette période de crise, les vacances autour de Merlin ne sont pas que simple bronzage et consommation.

Par ce stand, les paysans peuvent parler aux citadins ; inversement, les touristes sortent du brouillard commerçant concentrationnaire que leur assurent les promoteurs.

Il reste à rediscuter des objectifs du stand. Pour certains, l'aspect financier serait le seul intéressant parce que les touristes se désintéresseraient des problèmes paysans. Glisser dans ce sens serait s'intégrer purement dans les circuits touristiques commerciaux disent les autres. Il faut, au contraire, renforcer le caractère syndical et propagandiste du stand.

En juillet, l'information syndicale a été insuffisante semble-t-il alors qu'en aout, on a pu voir que cette information n'était pas incompatible avec une bonne réussite financière. Finalement, le touriste n'est pas aussi insensible aux problèmes paysans, surtout si ceux-ci sont bien expliqués et s'ils portent sur les préoccupations immédiates des vacanciers : les prix des produits.

Car il ne faut pas oublier que derrière le consommateur se cache un travailleur.

Enquête APL

NOTRE ATHLÈTE
100% BRONZÉ
100% MUSCLÉ
100% PLAY-BOY
100% MAÎTRE-NAGEUR



ELEVEURS :

SANDERS RECULE

L'A.D.E.A. et les PAYSANS-TRAVAILLEURS COMMUNIQUENT :

L'Association de défense des éleveurs agriculteurs enregistré avec une grande satisfaction le rejet par la cour de cassation le pourvoi introduit par la firme SANDERS contre les jugements en appel de cinq éleveurs de veaux et de porcs. Cette victoire rend définitifs les acquis de la lutte entreprise jusqu'à ce jour pour la défense des éleveurs intégrés.

Tout avait commencé le 4 décembre 1972 par une manifestation au siège de la société SANDERS à Port-Sainte-Marie grâce à laquelle Monsieur ARCHAMBAULT obtenait non seulement l'annulation de la prétendue dette mais aussi le paiement de son travail.

Par suite, de nombreux éleveurs dans la même situation se faisaient connaître, mais la firme refusait de reconnaître le cas Archambault comme un précédent et traînait les éleveurs en justice. Ces derniers se regroupaient dans l'ADEA et soutenus par les Paysans-Travailleurs, ils engageaient une série d'actions en vue de faire connaître leur situation et mobiliser l'opinion et la justice sur l'exploitation dont ils sont victimes. Rappelons entre autres, la création du film "des dettes pour salaire" que SANDERS avait voulu faire interdire.

En février 76 c'étaient les premiers procès au tribunal de commerce d'Agen et de Marmande. Jugements favorables aux éleveurs confirmés en Appel le 11 octobre suivant à Agen, avec cette fois versements de dommages et intérêts par SANDERS.

Dans le même temps se créaient dans toute la France des comités de défense face à diverses firmes. Très rapidement, ils regagnaient le CLEI (Comité de lutte des éleveurs intégrés). Actuellement, de nombreux éleveurs se défendent face à plus d'une dizaine de firmes. La lutte la plus importante de ces derniers mois concerne WESSAFIC.

Un éleveur du canton de DURAS devait avoir sa propriété saisie et l'action du comité de soutien et du CLEI a permis de l'éviter.

A.D.E.A. & Paysans-Travailleurs

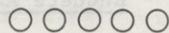
SUR LE PAVÉ suite

Nous avons relaté dans le dernier APL (N° 40) les déboires de la famille C., menacée d'expulsion dans la ZUP de BELLEVUE. Voici le bilan tiré par le Comité de Soutien :

"Depuis plus d'un an, la famille C... est menacée par la SCIG (Société Centrale Immobilière de la Caisse des Dépôts), d'être expulsée de son logement dans la ZUP de BELLEVUE, pour troubles de jouissance, et non pour refus de payer le loyer, comme un communiqué de presse de la SCIG le faisait croire.

Cette expulsion devait avoir lieu le 24 juillet. Un comité de soutien composé de la CSCV, la CSF, la FNMIP, d'habitants du quartier, et d'amis de la famille s'est créé le 17 juillet pour s'y opposer.

Un recours en justice a permis de repousser le délai d'expulsion d'un mois. Le comité a entrepris un nombre important de démarches afin de trouver un autre logement à la famille C... ; celle-ci souhaitant quitter l'immeuble où les relations avec certains voisins étaient devenues difficiles.



L'Office départemental d'HLM refusant de reloger la famille C..., le comité de soutien a durci son action (occupation de l'OPHLM). Sous sa pression, une solution a été proposée par les HLM : un appartement T VI, au 4ème étage dans la ZUP de Bellevue. Les HLM se sont engagés à reloger dès que possible à un étage inférieur pour tenir compte de la présence d'un handicapé.

D'autre part, la Mairie de Saint Herblain a promis de reloger la famille dans une maison individuelle courant 79.

Pour le comité de soutien, il s'agit d'UNE VICTOIRE DANS LA LUTTE POUR LE DROIT A UN LOGEMENT DECENT POUR TOUS. De tels événements sont le résultat de la politique capitaliste du logement, il s'agit de LOGER LE MAXIMUM DE GENS DANS UN MINIMUM D'ESPACE, ET AVEC LE MINIMUM DE FRAIS. Ce qui conduit à la construction de grands ensembles bruyants, avec des équipements fragiles, et ne correspondant pas aux besoins de la population.



Le relogement n'est sans doute pas la meilleure solution, il faut s'opposer aux expulsions elles-mêmes. Mais cette lutte montre bien que c'est en se regroupant qu'il est possible de faire respecter nos droits.

Le comité de soutien invite tous ceux qui ont des problèmes (expulsions, loyer, chauffage, mal-façons, etc...) à se regrouper, à s'organiser pour défendre leurs intérêts.

Le Comité de Soutien à la famille C...



La revue SKOL VREIZH (L'Ecole Bretonne) vient de publier successivement trois manuels :

"Histoire de la Bretagne et des Pays Celtiques".

Première partie : De la Préhistoire à la Féodalité (136 pages)

Deuxième partie : L'Etat Breton de 1341 à 1532 (136 pages) ;

Troisième partie : La Bretagne Province de 1532 à 1789 (240 pages)

Ce dernier manuel (prix 40 F)

est particulièrement remarquable et moderne d'esprit. Tous ceux qui croient connaître l'Histoire de Bretagne y feront de nombreuses découvertes.

On peut les trouver à la Librairie 71 ou on peut les commander à SKOL VREIZH (Run Avel, 29210 MORLAIX - PLOURIN - CCP 2 248 25 X RENNES).

86,00 F franco les 3 manuels d'histoire, 43,00 F le manuel de géographie.

SKOL VREIZH

DE LA "PUB" POUR LE "SPOT" UN "SPOT" DE "PUB" CREBILLON

- les restaurants "LE SPOT" et le "PUB CREBILLON" que bon nombre de camarades étudiants ont l'habitude de fréquenter après le ciné, se livrent sur leurs dos à un formidable rackets que nous avons à deux collègues découvert.

Il s'agit du prix du pain qui y est vendu 0,45 F (forfait pour un repas). Or, cela est interdit par la loi. Bulletin officiel du service des prix du 11 juin 67 page 155 AM n° 25 628 du 8 juin 67 (AM = Arrêté Mini..). Seule est permis la facturation du prix du pain s'il n'y a pas l'vraison à la table (libre-service - dérogation émanant de l'arrêté ministériel du 24 août 76 (BOSP du 4 septembre 76).

Le SPOT et le PUB CREBILLON font en fait - et pratiquement seuls à NANTES - un bénéfice considérable. Fiscalement, 200 couverts par repas en moyenne = 400 par jour = 144 000 par an = 64 800 F par an de pain.

Le pain passe intégralement en charges (eh oui ! donc déductible) et est l'objet d'un bénéfice à 70 % soit 45 360 F !

Résultat des courses : Monsieur JUBINEAU, PDG des deux restaurants, et vice-président de la chambre de commerce gagne sur les deux tableaux :

- en escroquant l'Etat sur facture (64 800 F)
- en "baisant" le couillon (45 360 F)
- total..... 110 160 F
- soit par mois..... 9 180 F

Pas mal n'est ce pas ?

Deuxième volet du problème : C'est dans l'impunité, car il est couvert par l'administration et le copinage.

Deux anonymes de
l'administration

* * * * *
si l'antimilitarisme
* * * * *
m'était conté ...
* * * * *

Il était une fois une bande de jeunes qui s'fendait la gueule...

Il était une fois un fest-noz à VAY (44) organisé, et on ne le sut que trop tard, par l'APEL (Association des Parents de l'Ecole Libre)

Mais la bande de jeunes, qui s'fendait la gueule n'oubliait cependant pas son rôle de militant, et obtenait l'autorisation de passer au micro une information concernant Alan CORAUD, insoumis breton à l'armée.

Censure, coupures de courant, à peine la moitié du message que déjà des relents de boisson et de hargne envahissent les alentours de la scène. "La France (c'est quoi ça ?) est un pays libre ; si vous voulez faire de la politique allez ailleurs, ici, c'est une fête communale, on ne fait pas de politique, si vous voulez foutre votre bordel, allez ailleurs, etc... etc...".

La bande de jeunes qui s'fendait plus la gueule, essaya calmement de s'expliquer parmi les dégueulis d'injures. Résultat : une des copines se retrouva, sans trop savoir pourquoi et comment, trainée sur son humble arrière-train, perdant galoches et dignité jusqu'à la sortie où se retrouva le reste de la bande, les uns tirés par les cheveux les autres menacés, ne sachant plus où aller pour retrouver l'envie de se fendre la gueule...

MORALITE : Le festival antimilitariste et anti-nucléaire de la Grignonais n'a pas encore été digéré dans la région? Y paraît qu'il y en avait même qui s'lavaient pas ! (sic)

P.S. : Alan CORAUD, libéré après un mois de prison suivi d'une grève de la faim à RENNES, devrait passer en procès courant septembre. pour tout contact : s'adresser au M. J. B. (Mouvement Insoumission Bretonne)

A. Piou 2, bd des Poilus Nantes

marais pour construire une route supplémentaire entre TREHIGUIER (le port) et PENESTIN (bourg). LA BAULE n'est pas très éloignée il est vrai, la future rocade ferait-elle des adeptes ?

Enfin, il y a fort à parier que la saison estivale terminée, PENESTIN n'offrira que très peu d'intérêts aux journalistes romantiques de OUEST FRANCE.

Jeannine, Claudine, Yves



BALLADE AU BOUT DU MONDE...

(ou rangeons-nous, les touristes arrivent...)

Suite à un rallye pédestre organisé par l'association MES & VILAINNE, un article est paru dans OUEST FRANCE du 20 juillet 78.

Il n'est pas dans notre intention de remettre en cause l'action de cette association, mais nous avons été quelque peu surpris de la teneur de cet article. Il insiste sur la "vocation touristique" de PENESTIN : "Tantôt du sable fin, de vastes plages comme celle de la Mine d'Or, tantôt les galets de criques chères aux cartes postales d'une Bretagne typique. Alors à l'image du paysage, on multiplie les activités : bronzing, pêche, voile, ballade en pays Péninsulaire..." Tout un programme !

Est-ce une raison de passer sous silence tous les problèmes qu'une telle "vocation" implique pour la population ? L'article constate cependant : "de 1 200 l'hiver, la population peut être évaluée à une trentaine de mille l'été. Les problèmes des sé-

dentaires s'estompent donc (sic) que ce soient ceux des agriculteurs qui cherchent à limiter la place du tourisme, ceux des pêcheurs à la vie souvent rude ou encore ceux des mytilculteurs que l'envasement de l'embouchure de la Vilaine conduit à s'interroger sur leur avenir... PENESTIN s'agrandit d'environ 120 maisons par an. Ce sont principalement des résidences secondaires. Qui l'eut crû ? Quel est l'avenir de l'agriculture dans une commune où les terres cultivables disparaissent peu à peu au profit de ces résidences ? Quant à l'envasement de la Vilaine et ses conséquences sur la mytilculture et la pêche, l'article se garde bien de dire que les difficultés sont dues au barrage d'Arzal construit en dépit de l'opposition des syndicats de pêcheurs et mytilculteurs à ce projet.

D'autre part, peut-on accorder une crédibilité aux propos écologiques de la municipalité lorsqu'il est envisagé de remblayer des

CALENDRIER



AVEC CULTURE ET LIBERTE A PARTIR DE SEPTEMBRE, DEUX CYCLES DE FORMATION : INITIATION A LA MECANIQUE AUTO & CYCLE COUPE-COUTURE.

INITIATION A LA MECANIQUE-AUTO

Le but de ce cycle est de permettre à chaque conducteur de mieux connaître la voiture qu'il utilise, d'en comprendre le fonctionnement. Il s'adresse à toute personne intéressée sans condition de niveau.

Dates : 16 - 23 septembre, 3 - 7 10 octobre 1978.

CYCLE COUPE-COUTURE à NANTES.

Le but de ce cycle est de permettre à chaque personne d'acquies des notions de base en coupe et en couture en vu de réaliser ou de transformer des vêtements d'adultes ou d'enfants.

Dates : tous les mardis du 12 septembre au 19 décembre 1978, de 14 H à 17 H.

Pour ces deux cycles de formation quelques places sont encore disponibles. S'inscrire rapidement.

POSSIBILITE

Pour les salariés, ce stage peut être fait dans le cadre du congé de formation permanente. La demande doit être déposée auprès des employeurs un mois avant le début du stage. Les chômeurs et les mères de famille peuvent bénéficier de bourses.

Inscriptions et renseignements :

CULTURE ET LIBERTE
30, rue de la Boucherie - 44000 NANTES
Tél : 71.35.24

L'équipe de rédaction de "RADIO-BAGDAD" recherche toutes personnes intéressées pour participer à une remise en cause du journal qui aura lieu vers octobre.

le nouveau journal sera vôtre. (nous en profitons pour renouveler notre appel aux journaux suivants : LA PRAV'DAME, LE RADIS FLOTTANT, AUBE).

Ecrire à :
Luc DOUILLARD
Clair Matin
CIDEX 532 - 44140 MONTBERT



FESTIVAL ROCK ET FOLK

Samedi 16 et dimanche 17 septembre à CARQUEFOU.

Une douzaine de groupes "ROCK" le samedi 16...

Autant de groupes "FOLK" le dimanche 17.

Organisé par ARVUKER", l'association du Club de Jeunes de CARQUEFOU.

Plus d'informations la semaine prochaine.

STAGIAIRES

"Le comité de stagiaires BARRE et vacataires de Nantes appelle, comme il l'avait décidé à sa dernière assemblée générale, tous les stagiaires BARRE et vacataires, les ex-

stagiaires et tous ceux qu'une action sur les problèmes posés par le chômage (action qui reste à définir) intéresse, à se retrouver le vendredi 8 septembre à 20 H 30 au Centre Social de MALAKOFF.

CSB et V de NANTES

SOMMAIRE

PAYSANS

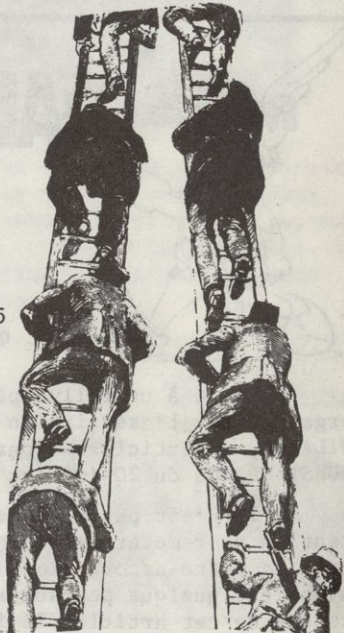
- COUERON: nouveau renard dans la basse-cour..... p.2
- refus du remembrement, pas si fou.. p.3
- Des paysans à la plage..... p.4-5
- Sanders recule..... p.5

QUARTIERS

- Sur le pavé? (suite)..... p.6

DIVERS

- Si l'antimilitarisme m'était conté p.7
- De la pub pour le spot..... p.7
- Ballade au bout du monde..... p.7



ABONNEMENT APL

Un trimestre : 12 numéros : 25 F Soutien : 40 F
Un semestre : 24 numéros : 50 F Soutien : 80 F
Un an : 48 numéros : 100 F Soutien : 150 F

NOM : Prénom :
Adresse :

Mettre le chèque à l'ordre des **Nouvelles Éditions de l'Ouest** et l'envoyer à l'**APL**, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

3 numéros gratuits 8 numéros 10 frs

Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal

REUNION DE REDACTION

le vendredi: 21 h
ouverte à tous.

PERMANENCES

Tous les jours: 17-19 h
Téléphone: 76 26 33